

HOT-DOG MIX 32pcs

THEO



INGREDIENTS

Viande de boeuf * (36%), viande de poulet séparée* (30%), eau, fécule de pomme de terre, graisse de poulet (3.8%), sel, oignons, **isolat de soja**, herbes et épices (contient **moutarde, céleri**), sucre, émulsifiant : di- tri- et polyphosphates, **protéine du lait**, anti-oxygène : acide ascorbique, arôme de fumé, bouillon en poudre (sel, protéines hydrolysées de colza et maïs, maltodextrine), exhausteur de goût : glutamate monosodique, conservateur : nitrite de sodium.

* Origine UE.

Peut contenir des traces *d'arachides, d'œufs, de gluten et de noix.*

COMPOSITION NUTRITIONNELLE PAR 100G

valeur nutritive:	713 kJ / 171 kcal
lipides:	11,8g
graisse saturé:	4,4g
glucides:	3,4g
sucre:	<0,2g
protéines:	12,9g
sel:	1,5g

GMO-INFORMATION

Ce produit est exempt de matières premières génétiquement modifiées.

CONDITION D'ENTREPOSAGE ET D.L.U.O.

- Conserver dans un endroit sec, à température de chambre. Après ouverture, se conserve encore 2 jours au frais (max 7°C).
- 3 ans à partir du date de fabrication

MODE D'EMPLOI

- Se consomment froides ou chaudes.
- Réchauffer dans l'eau pendant 10 minutes sans faire bouillir.

EMBALLAGE

6 unités de vente boîte a 32 saucisses par carton.

LE BOÎTE

Dimensions	Poids Net	Poids brut	Poids Net égoutté
diamètre x hauteur = 154 x 153 mm	2650g	2,950kg	1600g

EAN code article: 5410371750223

CARTON

Dimensions	Poids Net	Poids brut
LxBxH = 471 x 315 x 153 mm	--	18kg

EAN code carton: 5410371001226

PALLETISATION EURO

Dimensions	Cartons par couche	Couches par palette	Cartons par palette
120 x 80 mm	5	8	40

PALETTES A 4-ENTRÉE

Dimensions	Cartons par couche	Couches par palette	Cartons par palette
120 x 80 mm	5	8	40

CODE INTRASTATISTIQUE

16.01.0099

LISTE DES ALLERGENES

1. Céréales contenant du gluten et produits dérivés	-
2. Crustacés et produits dérivés	-
3. Œufs et produits dérivés	-
4. Poisson et produits dérivés	-
5. Arachides et produits dérivés (cacahuètes)	-
6. Soja et produits dérivés	+
7. Lait et produits dérivés (y compris lactose)	+
8. Fruits à coque et produits dérivés (noix)	-
9. Céleri et produits dérivés	+
10. Moutarde et produits dérivés	+
11. Sésame et produits dérivés	-
12. Dioxyde de soufre et sulfites (> 10 mg/kg) et produits dérivés	-
13. Lupin et produits dérivés	-
14. Mollusques et produits dérivés	-

* moins que 10 ppm dans le produit final, ne doit pas être déclaré.

Peut contenir des traces de gluten, de l'œuf, de la cacahuète, du céleri, du lait, de soja, de la moutarde, de noix